

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

REVUE LITTÉRAIRE, SCIENTIFIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

MONTRÉAL, VENDREDI, 2 AOÛT 1844. No. 7

VIE PUBLIQUE ET PRIVÉE DE NAPOLEON BONAPARTE, PAR M. MICHAUD, PRINCIPAL RÉDACTEUR DE LA BIOGRAPHIE UNIVERSELLE.

Ce que nous savons le moins, il faut l'avouer de bonne grâce, c'est l'histoire. Contem-
paine, à l'acteurs quelquefois, le plus souvent, spectateurs des plus grands événements
qui se passent sous nos yeux et qui nous touchent de très-près, nous n'en gardons qu'une
idée vague et confuse, ou nous négligeons de les rattacher à leur origine, d'en assigner
les causes principales, d'en décrire les ressorts cachés, par conséquent de l'appréhender
sous leur véritable physionomie. Quelle époque eut jamais plus d'historiens que la révo-
lution française? Presque tous, victimes et bourreaux, en ont décrit à l'en-
vers phases. Eh bien, cette domination sanglante a-t-elle été parfaitement connue
par ceux qui se vantent de l'avoir transmise à la postérité que des faits dont ils avaient
été témoins, et que des scènes où ils avaient joué un rôle plus ou moins important?
L'écrivain qui viendra après eux ne devra-t-il pas faire un choix judicieux des nombreux
matériaux dont il est en possession, élaguer ceux qui sont faux ou inutiles, soumettre
à une analyse sévère, balancer une autorité par une autre, et du milieu de ces débats
contradictoires faire jaillir la vérité?

Telle est la tâche que M. Michaud a heureusement remplie dans une remarquable no-
tice de Napoléon Bonaparte qui fait partie du 75^e volume de la *Biographie universelle*.
Après le mérite de réunir dans un cadre étroit les plus riches matériaux, il a eu celui
de les présenter sous leur jour le plus vrai, le plus indépendant des passions, des intérêts
qui dictent la plupart des écrits de cette époque. Contemporain des événements, il
nous apprend qu'il les observait lorsqu'ils s'accomplissaient, qu'il a ensuite recueilli tous
les témoignages, compulsé tout ce qui a été dit, en écrit sur cet important sujet. Mais
il s'est bien tôt assuré que la plupart de ces écrits, fort remarquables du reste par l'art
de la composition, sont empreints d'influences étrangères ou d'une partialité peu digne
de l'histoire. Les uns ne présentent que des diatribes, des accusations sans bonne foi,
sans mesure, où l'on ne fait la part ni des circonstances, ni des nécessités humaines;
d'autres ne contiennent que des apologies, des exagérations sans bonne foi et sans vérité, où les
torts les plus graves sont niés, et dissimulés par des mensonges ou des réticences. Je
crois que M. Michaud a évité ces deux écueils; et comme je crois aussi qu'il déplaira
également aux admirateurs et aux adversaires outrés de Napoléon, il pourra se flatter
d'avoir dit toute la vérité, et rien que la vérité.

Plusieurs traits de la vie de Napoléon sont étrangers à l'esprit de ce journal. Tou-
tesfois je regrette de ne pouvoir pas m'étendre sur le siège de Toulon où Bonaparte ap-
paraît pour la première fois dans l'histoire sur le premier plan, et où, pour la première
fois, on le voit déployer cette force d'action et de volonté qui devait entraîner les desti-
nées du monde.

Placés entre le fer des assassins révolutionnaires, dit notre historien, et les fallaci-
euses promesses de l'étranger, les froids crédules habitants de Toulon venaient de se li-
vrer aux Anglais avec le plus riche de nos établissements maritimes. Mais ce n'était
pas comme conquérants, comme maîtres qu'ils les y avaient admis; c'était comme alliés,
comme défenseurs d'une monarchie qu'ils reconnaissaient, que ces étrangers avaient
promis de secourir et défendre. Quand ils y furent entrés, les anglais, au contraire,
parlèrent en maîtres, et l'amiral Hood, leur commandant, ne permit pas même qu'un
vaisseau français allât recevoir à son bord, dans le port de Gènes, le frère de Louis
XVI, régent du royaume, où sa présence eût fait accourir un grand nombre de royalis-
tes, qui, réunissant leurs efforts à ceux de Lyon, de Marseille, de l'Ouest et du Midi,
soulevés contre la Convention, eussent très-probablement assuré le triomphe de la mo-
narchie. Jamais les circonstances ne furent plus favorables à cette cause. Les anglais
ne savaient bien; mais jamais, on doit le dire, ils n'en voulurent franchement le succès.

M. Michaud ne se montre guère favorable à la politique des cabinets de l'Europe, il
saisit toutes les occasions d'y dévoiler l'astuce et le machiavélisme; il prouve par les
documents les plus irréfragables qu'ils n'eurent jamais d'autre but que l'abaisssement de
la France; et malgré l'attente cordiale qui nous berce aujourd'hui, si agréablement, il
est difficile de ne être pas de l'avis de l'historien consciencieux.

L'expédition d'Égypte a servi de texte à mille versions contradictoires. Voici celle
de M. Michaud, qui, pour être simple, n'en est pas moins vraie: 60,000 hommes quit-
tèrent une patrie qui, en ce moment, avait besoin de leurs services, où ils pouvaient
vivre avec honneur et joie, et ils allaient à l'aventure dans un pays qu'ils ne connais-
saient point, sans savoir ce qu'ils devaient y faire, sous les ordres d'un homme qui n'en
savait guère plus; et tout cela, parce que le Directoire avait peur de son général, et
que ce général, d'une ambition démesurée, voulait en effet le renvoyer. Pauvres, hu-
mains!

Bonaparte en Égypte joua le rôle de comédien, tantôt s'annonçant aux Musulmans
comme l'envoyé de Dieu, tantôt se montrant à la mosquée dans le costume musulman
pour célébrer une fête de Mahomet et reconnaissant hautement le dieu du prophète.

Après des victoires suivies de cruels revers, il entra en France pour se saisir du pou-
voir qu'il avait hâte d'arracher aux vieux révolutionnaires, et il faut convenir qu'il sut
mettre merveilleusement à profit les circonstances. Aussi son diplomate que le prince
de Talleyrand, promesses, réticences, caresses, demi-confidences, mensonges, rien ne
lui coûtait pour arriver à ses desseins. Après le 18 brumaire, l'enthousiasme fut à son
comble à Paris. La multitude, dit notre historien, si crédule, si vain, qu'avec quel-
ques mots de gloire, de victoire il est facile de séduire; ce public qui se proclamait al-
lors fièrement la grande nation et se croyait souverain quand bientôt on allait l'appeler
son peuple, ce public se montra aussi enthousiaste qu'aux jours de sa première ivresse
révolutionnaire. Non moins charlatan, qu'il l'on veut, non moins habile que les hom-
mes de 1789, Bonaparte sut, comme eux, flatter et caresser la vanité de la multitude;
mais plus prévoyant et plus sagé, il s'occupa de relever les ruines qu'ils avaient faites.
Ce fut alors que, par le concours des hommes les plus éclairés, il prépara ces recueils
de lois, ces codes faits pour immortaliser son nom, peut-être encore plus que ses victoi-
res. Il fut sur tout heureusement inspiré lorsque, malgré l'opposition du parti révolu-
tionnaire et de quelques-uns de ses généraux, il releva les autels en France par un con-

cordat conclu avec le Saint-Siège. Ennuyé des objections dont le harcèlement tous ces
vieux incorrigibles, il dit un jour à M. de Fontanes: "Sont-ils bêtes tous ces révolu-
tionnaires! Il n'y a que vous et moi qui ayons le sens commun."
On s'est plu quelquefois à faire de Napoléon un partisan du système constitutionnel;
un grand ami des idées libérales. Les compilations de Ste-Hélène, rédigées le plus
souvent en France et dont M. Michaud ne manque jamais l'occasion de faire bonne jus-
tice, ont contribué à répandre cette étrange opinion. En vérité, c'est se moquer de
l'histoire. Tout le monde sait que Napoléon a toujours professé le plus souverain mé-
pris pour ces prétendus législateurs toujours prêts à donner aux peuples qu'ils veulent
régénérer, leurs constitutions et leurs utopies. Quand il voulait semoncer quelqu'un,
il lui disait: "Vous êtes un constituant, un idéologue, un janséniste." Gradation
plaisante, mais qui a bien son coin de vérité! Ce qui perdit Napoléon en 1815, ce fut
de s'être entouré de tous ces constituants et idéologues qu'il connaissait si bien, mais
que Pouché lui imposa comme un funeste réseau. On se souvient de la guerre d'Espa-
gne et la persécution suscitée au

pape Pie VII furent trois crimes et trois fautes de Napoléon.
Pie VII, dit très-bien M. Michaud, n'avait, il est vrai, ni armée, ni trésor; mais
il était impossible, résigné, capable de souffrir toutes les tribulations, d'affronter tous
les périls pour la défense de l'Église et le triomphe de la religion. La honte des
princes et des rois, l'histoire dira qu'un vieillard, désarmé, résista avec plus de fermeté,
de courage, que ceux qui avaient à leurs ordres des armées nombreuses, et qu'il fut
pour Napoléon le plus embarrassant des obstacles. On sait que dans les conférences
de Tilsitt, le czar, qui réunissait dans son empire la double puissance temporelle et spi-
rituelle, avait beaucoup vanté cet avantage à Napoléon, si facile à persuader, quand il
s'agissait d'accroissement et de cumulation de pouvoirs.

Il faut lire dans M. Michaud ce qu'il dit de ce fameux traité de Tilsitt, si important
dans l'histoire et si remarquable par ses conséquences. C'est une des plus belles pages
de sa notice où il y en a de si remarquables.
Napoléon fut dévoré d'ambition, mais il ne fut jamais irréligieux. En vain quelques-
uns de nos historiens ont-ils voulu mettre leurs propres idées sous la protection de ce
grand nom; plusieurs actes de sa vie publique, les détails, que l'on sait de sa conver-
sation intime, sa fin chrétienne protestent contre cette imputation injurieuse. Un jour
il disait à madame de Montesquieu, gouvernante du roi de Rome: "Voilà Bernadotte
roi; quelle gloire pour lui! — Oui, sire; mais il y a un vilain revers de médaille; pour
un trône il a abdiqué la foi de ses pères. — Oui, c'est très vilain, et moi qu'on croit si
ambitieux, je n'aurais jamais quitté ma religion pour toutes les couronnes de la terre."
En confiant son enfant à cette illustre dame dont il appréciait les rares vertus
et la haute piété, il lui dit: "Madame, je vous confie mon enfant; sur qui repose les
destinées de la France et peut-être de l'Europe entière; vous en ferez un bon chré-
tien." Quelqu'un se permit de rire; aussitôt le maître courroucé se retourna vers lui
et l'apostropha ainsi: "Oui, monsieur, je suis ce que je dis, il faut faire de mon fils un
bon chrétien, car autrement il ne serait pas bon Français." Je suis persuadé que plu-
sieurs de nos honorables pairs savaient cette anecdote que madame de Montesquieu ar-
mait à raconter, et je m'étonne qu'ils n'aient pas songé à la rappeler dans la discussion
sur la loi de la liberté d'enseigner. N'y avait-il point opportunité?

A continuer.

CORRESPONDANCE.

M. L'ÉDITEUR,
Les détracteurs des Canadiens sont toujours à nous jeter le reproche trop
bien connu que nous, Canadiens, sommes ignorants et ennemis des lumières de
l'éducation. Pourtant lorsque vient le temps des exercices littéraires de tous
les séminaires, collèges, pensionnats, écoles, etc; etc; alors que de nom-
breux maîtres et maîtresses, tous doués d'un zèle infatigable, s'empressent
de produire au grand jour les progrès étonnants que font chaque année leurs
élèves innombrables, l'on peut aisément se convaincre de la fausseté d'un tel
avancé. Aussi nos détracteurs dans ce tenis, se tiennent-ils coi et n'osent-
ils pas renouveler leur diffamante accusation; n'ayant pas le courage de
revenir sur leur faux avancé, ils gardent un silence significatif pour toutes
personnes non préjugées.

Ces réflexions m'ont été suggérées mardi dernier, par l'agréable après-
midi qu'on a passée à la maison d'école de l'évêché. Ce jour-là devait
avoir lieu l'examen des jeunes filles, élèves des Diles Fournier, dont le
zèle et les talents sont au-dessus de tout éloge. Aussi n'est-ce pas pour leur
donner des louanges, quoique très-bien méritées, que je vais rendre un compte
très-bien inexact il est vrai, de leurs examens publics. Je sens mon incapacité
à rendre, sous son vrai jour, l'étonnement si grand où les progrès vraiment
extraordinaires qu'a faits cette année cette jeunesse intéressante, jeteront
les nombreux auditeurs, parmi lesquels on remarquait NN. SS. les évêques
de Montréal et de Kingston; plusieurs prêtres étrangers et quantité de per-
sonnes haut placées dans les rangs de la société de cette ville. La sou-
mission, l'application assidue, et l'ambition d'apprendre chez les élèves;
les talents, le zèle infatigable, la patience éprouvée et le dévouement entier
chez les bonnes institutrices, le tout ayant pour base la religion si sainte à la-
quelle nous appartenons, sont des choses indispensables et absolument né-
cessaires pour avoir acquis de si grands, et de si étonnans progrès. Il me

verait impossible de suivre les classes pas à pas dans leurs examens qui eurent lieu sous les yeux du public : je resterais certainement bien au-dessous de la vérité et la foule immense qui en a été témoin n'accuserait peut-être de partialité. Qu'il suffise donc de savoir que toutes les élèves sans distinction se sont surpassées elles-mêmes et sont étonné le public par leurs réponses justes, claires et précises. Il n'y avait pas jusqu'aux plus jeunes, dont quelques-unes ne sont âgées que de 6 ans, qui eurent leur part bien méritée des louanges et des récompenses qui furent distribuées à la fin de l'exercice. Aussi se sont-elles distinguées tout aussi bien que les autres et, malgré leur âge tendre, on les entendait lire avec une précision remarquable et nous avons vu de leur écriture ainsi que de leurs ouvrages à paignilles qui, certes, n'auraient pas fait honte à un âge plus avancé. Ici, M. l'Editeur, je ne puis mettre sous les yeux du public les noms de toutes ces aimables jeunes demoiselles qui ceubèrent si bien et outrepassèrent de beaucoup notre attente, cependant vous me permettrez de mentionner celui de mademoiselle Philomène Cherrier, fille C. S. Cherrier, Ecr., qui, quoique dans un âge encore très-tendre, a répondu cependant sur la sphère avec une précision vraiment extraordinaire. A peine une question lui était-elle posée, qu'elle y répondait aussitôt en montrant sur le globe le pays, le royaume, la contrée même qui lui était demandée. Si je ne mentionne pas les autres, ce n'est pas qu'elles le méritent moins, mais c'est que leurs noms me sont inconnus ; d'ailleurs il doit suffire de lire qu'elles sont toutes aussi dignes d'éloges les unes que les autres.

Ma lettre est déjà longue, M. l'Editeur, et cependant j'ai encore à vous parler des trois drames qui furent joués avec un talent si remarquable. Je n'en dirai donc que deux mots, quoique cette partie de ces examens si intéressants mérite certainement une mention honorable ; mais le tems et les limites de ma lettre me manquent également pour parler de ces pièces avec toutes les louanges que mériteraient les peines et les efforts que se sont donnés les excellentes maîtresses et dont ont si bien profité leurs élèves. Les pièces ont en effet été représentées avec un tel talent, une telle régularité qu'on se croyait présent à la scène réelle. Aussi les applaudissements nombreux que recueillirent les aimables jeunes actrices me dispensent-elles de m'occuper de faire un éloge pompeux, mais bien mérité de leurs succès dramatiques. En livrant au public les noms de ces jeunes actrices que je me suis procurés, je crois accéder au désir manifesté de tous les auditeurs. Quoique bien jeunes, elles se sont répandant toutes acquittées de leurs rôles à la satisfaction générale ; aussi les applaudissements, les trépignemens de pieds n'ont-ils pas manqué de manifester le contentement général. Voici les noms de celles qui nous, délassèrent amplement par leurs pièces si bien choisies et si bien représentées en même tems.

Mlle. App. Asselin, L. Denoyers, C. Malo, C. Bourbonnière, H. Durand, S. Bourguignon, V. Dubord, S. Turanger, D. Pominville et H. Coursolles. Si j'en oublie quelques-unes, ce n'est que par inadvertance, car elles ont toutes également droit à nos éloges et à notre admiration.

La distribution des récompenses suivit l'examen. Les récompenses furent offertes par Mgr. Gauvin aux élèves, qui les reçurent au bruit des acclamations de la foule. Tout le monde se retira enfin, content, satisfait d'avoir été témoin d'un exercice si intéressant. Gloire à la religion qui est la base de l'instruction si solide que l'on donne en cette maison ! Honneur aux admirables institutrices qui se vouent ainsi toutes entières à la jeunesse si intéressante de cette ville !! Honneur aux jeunes élèves qui savent si bien profiter des leçons que leur donnent leurs maîtresses et qui sont l'espoir et le contentement de vertueux parents !!!

Je désirerais encore, M. l'Editeur, vous parler des douces émotions que j'ai éprouvées à l'occasion des examens de l'école de Mlle. POIRAS, qui eurent lieu la veille avant-midi ; mais le tems me manquant absolument, je me borne à dire que cette institution mérite certainement beaucoup d'éloges et que ce que j'ai dit de l'école des Dlle. Fournier, pourrait presque en tout s'appliquer à celle-ci.

UN SPECTATEUR,

Montréal, 1er. août 1844.

On écrit à la *Minerve* au sujet des examens du collège de St. Hyacinthe : M. l'Editeur. — Les amis de l'éducation de la jeunesse du pays n'appréhendent pas sans un vil sentiment de plaisir, que les exercices littéraires du collège de St. Hyacinthe, qui ont eu lieu lundi et mardi derniers, ont donné aux parents des élèves et au public, qui y assistèrent en foule, la plus grande satisfaction. Je m'y suis trouvé par hasard et je me félicite maintenant qu'un bref séjour dans le charmant village où est situé le collège m'ait mis à portée de connaître tout le mérite et l'excellence de cette belle et intéressante institution.

Toutes les classes, sans une seule exception, subirent avec honneur l'examen auquel elles furent rigoureusement soumises ; classes élémentaires et philosophiques, de rhétorique, toutes se signalèrent par l'aplomb de leurs réponses et par la solidité de leur acquis. On ne saurait non plus trop louer les élèves qui furent interrogés sur l'histoire soit de France, soit d'Angleterre ou du Canada. On y observait la réflexion réunie à l'étude, les réponses étant presque toujours improvisées et conçues et énoncées avec clarté et une grande fidélité. Les expériences dont nous fîrent part M. M. les physiciens au moyen d'un apparatus fort complet, furent d'un entier succès, et tout en récréant l'auditoire le convainquirent de l'habileté et de la science du digne professeur de cette branche mile des études philosophiques du séminaire. Un chemin de fer en miniature, sur lequel s'élançait un char à

vapeur venait ajouter aux récréations de cette classe de jeunes philosophes.

Mais si déjà je n'ai eu qu'à louer le mérite des élèves, dans leurs exercices de classes, que dirai-je de ceux qui se sont si éminemment distingués dans l'entretien tout plein d'un pressant intérêt qui fut préparé pour l'occasion par la plume éloquent de M. Raymond, préfet de ces écoles, et dans lequel on nous fit un tableau de plus belles et des plus intéressantes de Rome ancienne et moderne. Jamais rien ne fut mieux conçu, ni mieux exécuté que ce petit drame dans lequel figuraient six interlocuteurs dont cinq se réunissent chez un ami connu pour l'entretien de leurs recherches, observations et réflexions pendant leur séjour dans la cité éternelle. Tous s'acquittèrent à merveille de leur récit, et firent ressortir avantagusement les beautés abondantes du travail de l'auteur, travail qui d'ailleurs renferme des connaissances sur la statistique et les institutions religieuses et charitables de Rome moderne que nul autre voyageur ne nous avait encore communiqué. Plusieurs des passages de la narration étaient infiniment touchants ; mais ce fut les attendrisantes réflexions que fit un des voyageurs en se retraçant, sous le ciel d'Italie, sa chère patrie, son beau Canada, qui firent tressaillir les cœurs. L'émotion devint générale, un doux sentiment de fraternisation nationale semblait se communiquer partout et cédant à l'épanchement du cœur l'auditoire sembla fondre en larmes. — C'était un beau triomphe pour l'auteur et l'acteur tout à la fois.

J'aurais beaucoup à dire, si les limites d'une lettre me le permettaient, de l'intéressant plaidoyer sur la liberté d'enseignement, qui signala la fin des exercices de mardi. — Ce plaidoyer, on s'en rappelle, eut lieu naguère dans la chambre des Pairs, en France. Le duc de Broglie, le comte de Séguier, M. Cousin, le comte de Montalambert, et quelques autres y prirent une part bien distinguée et ce fut ces personnages éminents que l'on vit figurer sur la scène. Les orateurs firent merveille — l'illusion était complète. — Le savant comte de Montalambert ne remporta pas une victoire plus éclatante dans la Chambre des Pairs qu'il ne remporta ce jour-là sur l'auditoire à St. Hyacinthe.

On ne peut qu'applaudir à la substitution de ces entretiens instructifs et amusants, aux pièces dramatiques qu'il était d'usage de représenter aux examens des collèges. Ils présentent des rapports plus étroits avec le but de ces institutions et ont beaucoup plus propres à former l'esprit et le goût.

Enfin, eut lieu la distribution solennelle des prix, moment où battent les cœurs des élèves et ceux des parents et amis. Un prix présenté au fils par la main de son père ou de sa mère a quelque chose de touchant, et je ne fus pas témoin insensible à tout ce qu'un tel spectacle offre de doux et d'intéressant. A tout ceci venait s'ajouter les charmes d'un orchestre d'amateurs, qui exécuta avec un grand effet les ouvertures de Fra-Diavolo, d'Eliza et Claudio, et autres belles compositions de Mercadanti, Auber, Rossini. Je suis enchanté de ce que j'ai vu et entendu pendant ces deux jours, et je suis pénétré de la conviction que le collège de St. Hyacinthe sous la direction de ses savants et dignes directeurs et professeurs actuels, est une des meilleures institutions d'éducation que nous ayons au pays et qu'il mérite bien de partager tout l'honneur et haute réputation de ses institutions sœurs dans la Province. B.

Montréal, 26 juillet 1844.

Voici comment le *Journal de Québec* parle des examens publics du couvent des Dames de l'Hôpital-Général de Québec :

— Nous avons assisté, jeudi, l'après-midi, à l'examen public des élèves des Dames de l'Hôpital-Général, présidé par Mgr. de Sylline, accompagné de plusieurs prêtres et d'un auditoire nombreux composé des deux sexes. Plus d'une fois les dames religieuses de l'Hôpital-Général ont reçu de justes louanges de la part des grands jurés et de la presse pour leur noble dévouement à la cause de l'humanité souffrante de toutes les souffrances morales et physiques. Ce sont elles qui sont spécialement chargées de prendre soin de la vieillesse et de la débilité, et la conduisent doucement et heureusement dans la tombe ; ce sont elles qui sont chargées de l'humanité déçue, de l'infortunée privée de raison. De plus elles prennent en main l'éducation du sexe. Ce sont trois grands mérites aux yeux de la religion, de l'humanité, et surtout du pays. Dire les progrès que cette institution a fait depuis quelques années, dire les efforts des religieuses aidées du puissant secours de leur vénérable chapelain, M. Bédard, pour donner plus d'étendue et de consistance à l'éducation du sexe, serait une tâche agréable sans doute, mais au-dessus de nos forces. On vise au solide dans cette maison et c'est beaucoup, et c'est, pour ainsi dire, tout. L'économie domestique, dans ce pays, est la chose indispensable, nécessaire, sans laquelle il ne peut pas y avoir de bonheur domestique ; et les dames de l'Hôpital-Général ont compris leur mission en ce point. Chaque année, nous voyons qu'elles tendent plus vers l'utilité, et plus elles y tendront, plus elles atteindront le but de la seule éducation convenable à ce pays qui n'est pas un pays de richesses d'aristocratie. On voyait aussi des objets d'art, jeudi, à l'Hôpital-Général ; mais ils y étaient comme accessoires et pour rendre plus agréable la carrière utile des élèves. Il faut bien un peu de fleurs sous les pas de la jeunesse pour qu'en se distrayant elle trouve moins grande la fatigue du chemin et ne se rebute pas. S'il reste encore quelque chose à faire dans l'enseignement, c'est que l'enseignement est perfidible comme toutes les choses humaines ; et les modifications que ces dames apportent chaque année à leur mode d'éducation sont une preuve de leur bonne volonté et une garantie pour l'avenir.

DISTRIBUTION SOUVERAINE DES PRIX DU COLLÈGE DE MONTREAL.

SAGESSE.—Division des Grands.

Prix par le suffrage de ses condisciples.—M. Chopin Philippe, munificence de Son Excellence.

Division des Petits.

Prix par le suffrage unanime de ses condisciples.—Brousseau Ovide, munificence de Son Excellence.

PHILOSOPHIE.

Excellence, 1er. prix.—M. Leduc Edouard, munificence de Son Excellence.

2d. ex æquo.—Lepailleur Edouard, Shahan Thomas.

1er. accessit.—Painchaud Edouard.—2d. ex æquo. Glackmeyer Hector, Clément Vincelas.—3e. Turcot Louis.

MATHÉMATIQUES, 1er. prix.—Lepailleur L.—2d. Leduc E.

1er. accessit ex æquo.—Painchaud E., Shahan T.—2d. Clément V., Glackmeyer H.—3e. Picard Louis.

Physique, 1er. prix.—MM. Painchaud E.—2d. ex æquo. Clément V., Glackmeyer H.

1er. accessit.—Lepailleur L.—2d. ex æquo. Leduc E., Shahan T.

RHÉTORIQUE.

Succès, 1er. prix.—MM. Buie William, munificence de Son Excellence.

2d. do.—Cunningham John.

1er. accessit ex æquo.—Moran William, Baxter Richard.—2d. do. Lenoir Charles, Dajenais Thomas.

Discours Français, 1er. prix ex æquo.—Buie W., Cunningham J.—2d. do. Harwood Antoine de Lotbinière.

1er. accessit.—Moran W.—2d. Lenoir C.

Discours Latin, 1er. prix.—M. Baxter C.—2d. Buie W.

1er. accessit.—Lenoir C.—2d. ex æquo. Harwood A. de Lotbinière, Dagenais T.

Vers Latins, 1er. prix.—M. Lenoir C.—2d. Buie W.

1er. accessit.—Moran W.—2d. Cunningham J.

Version Latine, 1er. prix.—M. Cunningham J.—2d. Moran W.

1er. accessit.—Buie W.—2d. Lenoir C.

Version Grecque, prix.—M. Cunningham J.

Accessit.—Moran W.

Thèmes Anglais, 1er. prix ex æquo.—Cunningham J., Moran W.—2d. Harwood A. de Lotbinière.

1er. accessit.—Baxter R.—2d. Buie W.

Version Anglaise, 1er. prix.—M. Buie W.—2d. Harwood A. de Lotbinière.

1er. accessit.—Lafamme Godfroi.—2d. Moran W.

Géométrie, 1er. prix.—M. Moran W.—2d. Lenoir C.

Mémoire, prix.—Moran W.

Accessit.—Cunningham J.

BELLES-LETTRES.

Succès, prix ex æquo.—M. Boulanger Charles, Harwood Robert, munificence de Son Excellence.

1er. accessit.—Prévost Jules.—2d. Buxton John.

Amplification Latine, prix.—Boulanger C.

1er. accessit.—Harwood R.—2d. Toupin Alfred.

Amplification Française, prix.—Toupin A.

1er. accessit.—Harwood R.—2d. Prévost J.

Vers Latins, prix.—Boulanger C.

1er. accessit.—Harwood R.—2d. Prévost J.

Version Latine, prix.—Harwood R.

Accessit.—Boulanger C.

Version Grecque, prix.—Boulanger C.

1er. accessit.—Prévost J.—2d. Harwood R.—2d. ex æquo. Buxton J., Prévost J.

Algèbre, prix.—Prévost J.

Accessit.—Buxton J.

Mémoire, prix ex æquo.—Girouard Joseph, Prévost J.

Accessit.—Harwood R.

VERSIFICATION.

Succès, 1er. prix.—M. Chopin Philippe, munificence de Son Excellence.

2d.—Numinville Maxime.

1er. accessit.—Neagle John.—2d. Bélanger Pierre.

Vers Latins, 1er. prix ex æquo.—Bélanger P., Chopin P.

1er. accessit.—Neagle J.—2d. Singer Auguste.

Thème Latin, 1er. prix.—Chopin P.—2d. Bélanger P.

1er. accessit.—Numinville M.—2d. Singer A.

Version Latine, 1er. prix.—Chopin P.—2d. Bélanger P.

1er. accessit.—Bélanger L.—2d. ex æquo.—Fissiault Hippolite, Singer A.

Version Grecque, 1er. prix.—Chopin P.—2d. Fissiault H.

1er. accessit.—Singer A.—2d. Bélanger P.

Thème Anglais, 1er. prix ex æquo.—Grant Alanus, Neagle J.—2d. Sweetman William.

1er. accessit.—Chopin P.—2d. ex æquo. Fissiault H., Rossiter James.

Version Latine, 1er. prix.—Chopin P.—2d. Grant A.

1er. accessit.—Singer A.—3d. ex æquo. Bélanger P., Bélanger L.

Arithmétique, 2er. prix ex æquo.—Chopin P., Rossiter J.—2d. do. Neagle J.

Numinville M.—2d. Bélanger P.

1er. accessit.—Bélanger L.—2d. Bélanger P.

Histoire Moderne, prix ex æquo.—Neagle J., Bélanger P.

MÉTHODE.

Succès, 1er. prix.—M. McNeirny Francis, munificence de Son Excellence.

2d.—Schneider Louis.

1er. accessit.—Barnard Edmond.—2d. Brousseau Ovide.

Thème Latin, 1er. prix.—Schneider L.—2d. McNeirny F.

1er. accessit.—Barnard E.—2d. Ailen Peter.—3e. Brousseau O.

Version Latine, 1er. prix.—Schneider L.—2d. ex æquo. Barnard Ed.

1er. accessit.—McNeirny F.—2d. ex æquo. Ailen P., Brousseau O.

Thème Anglais, 1er. prix.—McNeirny F.—2d. Ailen P.

1er. accessit ex æquo.—Duckett Stephens, Schneider L.—2d. Barnard Ed.

Version Anglaise, 1er. prix ex æquo.—Barnard E., Comte A.—2d. McNeirny F.

1er. accessit.—Duckett S.—2d. Doray Théophile.

Histoire Profane, prix ex æquo.—Barnard E., Brousseau O.

Mythologie, prix.—Duckett S.

Accessit ex æquo.—Labadie Joseph, Lepailleur Narcisse.

SYNTAXE.

Succès, 1er. prix.—Bienvenu François Xavier, munificence de Son Excellence.

2d.—Kelly James.

1er. accessit.—Lemire Thomas.—2d. Dufresne Luc.

Thème Latin, 1er. prix.—Bienvenu F. X.—2d. Lemire T.

1er. accessit.—Kelly J.—2d. Calderon Antonio.—3e. Dufresne L.

Version Latine, 1er. prix.—Bienvenu F. X.—2d. Lemire T.

1er. accessit.—Calderon A.—2d. Kelly J.

Version Anglaise, 1er. prix.—Jones Henry.—2d. Kelly J.

1er. accessit ex æquo.—Dansereau Hercules, Smith William.—2d. do. do.

Jacquemod Amédé, Bienvenu F. X.—3e. Villeneuve Joseph.

Histoire Sacrée, prix.—Prévost Wilfred.

Accessit.—Kelly J.

Géographie, prix.—Bienvenu F. X.

Accessit.—Lemire T.

ELEMENS.

Succès, 1er. prix.—Desioie Joseph, munificence de Son Excellence.

2d.—Riendau Honoré.

1er. accessit ex æquo.—Glackmeyer Adolphe, Glackmeyer George.—2d. Fairbanks André.—3e. Perrault Elzéar.

Thème Latin, 1er. prix.—Desioie J.—2d. Goulet Isidore.

1er. accessit.—Fairbanks Jason.—2d. ex æquo. Glackmeyer G., McNulty Martin.—3e. do. do. Bédard Charles, Fairbanks A.

Version Latine, 1er. prix ex æquo.—Louprié Charles, Sainte Marie Benjamin.—2d. do. Chalifoux Edouard.

1er. accessit ex æquo.—Durand Joseph, Ferrault E.—2d. do. Glackmeyer A., Glackmeyer G.—3e. Riendau H.

Grammaire, prix.—Riendau H.

Accessit.—Desioie J.

Géographie, prix ex æquo.—Fairbanks A., Fairbanks J.

Accessit ex æquo.—Glackmeyer A., McDonald André.

AUTRE CLASSE D'ELEMENS.

Succès, 1er. prix.—M. Lefebvre Daniel, munificence de Son Excellence.

2d.—Hingston William.

1er. accessit.—O'Connor John.—2d. Leduc Joseph.—3e. Brigham William.

Thème Latin, 1er. prix.—Hingston W.—2d. ex æquo. Brigham W., O'Connor J.

1er. accessit.—Lefebvre D.—2d. St. Denys Paul.—3e. ex æquo. Leduc J., Morin Edouard.

Version Latine, 1er. prix ex æquo.—Hingston W., Lefebvre D.; Saint Denys P.—2d. do. Leduc J., Martineau Isaac.

1er. accessit.—Morin E.—2d. ex æquo. Desrochers Joseph, Riendau Eugène.

Grammaire, prix ex æquo.—Desrochers J., St. Denys P.

Géographie, prix.—Delisle Arthur.

Accessit ex æquo.—Agnew John, Cypriot Edmond.

MUSIQUE VOCALE.

Division des Grands, 1er. prix ex æquo.—Perrault Julien, Beauvry Heroules, Morrison James.—2d. do. Harwood A. de Lotbinière.

1er. accessit.—Bélanger L.—2d. Turcot Remy.

Division des Petits, 1er. prix ex æquo.—Valade J., Comte A.—2d. do. Villeneuve J., Villeneuve E.

1er. accessit ex æquo.—Brousseau O., Chalifoux E.—2d. do. Brassard Charles.

MUSIQUE INSTRUMENTALE.

Piano, prix.—Harwood A. de Lotbinière.

Accessit.—Lepailleur Léonard.

Flûte, Prix.—Grant A.

Violon, prix.—Desjardins Alfred.

Accessit *ex æquo*.—Barnard E., Rapin E. X.

BULLETIN

Exercices littéraires des collèges de Montréal et de l'Assomption.—Bien-faisance.—Nouvelles étrangères.—Discours sur Rome moderne.

Nous prions MM. les curés qui auraient besoin d'un maître d'école de jeter les yeux sur les annonces.

Nous nous étions proposé de dire quelques mots du charmant et intéressant examen des jeunes Diles de l'école de St. Jacques, mais nos lecteurs trouveront de quoi se dédommager amplement de notre silence dans la juste appréciation de notre correspondant.

Les exercices littéraires du collège de Montréal ont eu lieu, cette année, avec la solennité et le succès ordinaire; si nous en jugeons par une partie de la séance, la seule à laquelle nous ayons pu assister. Nous regrettons que la pluie ait retenu un grand nombre de personnes qui probablement n'auraient pas manqué de venir prendre part à cet agréable délassement et encourager de leur présence les louables efforts de cette intéressante jeunesse. Son Excellence a bien voulu honorer non-seulement de sa présence mais même de sa munificence les élèves de cette respectable maison dont la régularité exemplaire et la vertu constante de ses membres font l'ornement et la gloire depuis si longtemps. Car c'est sir Charles lui-même qui a fourni tous les prix d'excellence et les a présentés de sa propre main. Le nombre des volumes, leur richesse et leur beauté, auraient suffi pour rendre ces récompenses bien chères et bien précieuses. Mais la dignité du donateur était encore bien propre à en relever le prix. Nous avons cru remarquer aussi que cet honneur était senti et apprécié. Un grand nombre d'élèves furent encore couronnés par Mgr. de Kingston, Mgr. Fitzpatrick, plusieurs membres du clergé qui y assistaient en grand nombre et quelques-uns par leurs parents. Comme nous n'avons pu assister pour ainsi dire qu'à la distribution des prix, nous ne pouvons guère nous prononcer sur les progrès des élèves, cependant si nous en jugeons par les différents discours, que nous avons entendus, nous croyons pouvoir dire sans témérité que le succès n'a pas été moindre cette année que les autres. On trouvera plus haut le programme qu'on a eu l'obligance de nous passer.

Nous recevons à l'instant des détails très-intéressants sur les examens du célèbre collège de l'Assomption. Ces exercices ont été soutenus avec un succès qui non-seulement ne le cède en rien à celui des années précédentes, mais même qui semble enchaîner sur les progrès qu'y signalèrent, à chaque année, la clôture des travaux scholastiques. La latinité y est parfaite et la traduction des auteurs s'y fait avec une précision qui fait honneur autant à la capacité des professeurs qu'au travail des élèves; et cette louange appartient à toutes les classes à très-peu de différence près. On a aussi heureusement introduit dans cette Institution le moyen très-utile de faire goûter les poètes latins en faisant apprendre aux élèves les meilleures traductions de leurs poésies en vers français; ceci a surtout un avantage inappréciable pour les chants admirables de Virgile, quand on les entend répéter presque vers pour vers, soit de l'abbé Delisle, ou mieux encore des traducteurs contemporains. Mesieurs les examinateurs ont également admiré le soin que l'on donne à l'étude de l'histoire et la méthode analytique que l'on pratique dans toutes les branches. Voilà pourquoi de jeunes élèves ont pu répondre avec tant d'aisance et d'aplomb aux diverses questions qui leur étaient posées, sur l'histoire soit ancienne, soit moderne. Il est même des classes où les étudiants ont pour ainsi dire composé seuls leur abrégé d'histoire et l'ont fait de manière à se soumettre honorablement au public. C'est ainsi que l'on a étudié l'histoire des Croisades, partie d'autant plus piquante d'intérêt qu'elle est religieuse et qu'elle justifie ces siècles de foi trop longtemps calomniés par les philosophes modernes, contempteurs ignorants du moyen-âge. Pareillement, on nous mentionne une appréciation nouvelle de la Mythologie dont on a rapproché les fictions de la réalité, en établissant des comparaisons entre les principaux personnages de la fable et les personnes ou les faits de l'histoire-Sainte. Ce point de vue est exact; et ces rapprochemens multipliés jettent évidemment un grand jour sur l'histoire et démontrent en quelque sorte la nécessité des Saintes Ecritures, tout en constatant

le fait de la révélation divine. Honneur donc à ce travail, car il est autant salutaire à la conscience du catholique, qu'il est utile à la science de l'historien!

Outre les matières utiles qui fussent avant tout, on égaya encore l'assistance de quelques pièces comiques (en français) : *le Molière des Collèges*; le Médecin Fagojin surtout excita plus d'une fois la gaieté du parterre. La dernière séance fut terminée par une tragédie en trois actes, c'était le bouillant Philoctète abandonné dans l'île de Lemnos, trahi par Ulysse et sauvé par Pyrrhus. Ces diverses situations avaient de quoi émouvoir les spectateurs, et le talent de quelques-uns des acteurs était bien propre à enlever tous les suffrages. La longue liste des prix vint ensuite couronner les travaux de tous ces valeureux combattants de la carrière des lettres, et les applaudissements réitérés des amis et des parents mettaient le comble à la joie des vainqueurs. Mgr l'évêque de Montréal s'était rendu à bonne heure pour présider à ces intéressants exercices, et Sa Grandeur y était environné d'un nombreux concours de membres du clergé.

Tels se sont passés ces jours glorieux pour le collège de l'Assomption qui, à peine à la onzième année de son existence, compte déjà plus de douze ecclésiastiques qu'il a fournis à l'Eglise et un nombre plus grand de citoyens qu'il a préparés aux professions diverses de la société. Etablissement infiniement utile au diocèse, au pays; digne, sous tous les rapports, d'être recherché par les pères de famille, encouragé par les supérieurs et aidé des secours de la Législature, à ce moment surtout où les trois prêtres zélés qui le soutiennent et l'agrandissent du fruit de leurs épargnes, ont droit de réclamer l'assistance du public et le concours de la province.

Parmi les mille et un bienfaits dont la Religion vient tous les jours combler notre belle ville de Montréal, la *Minerve* et l'*Aurora* du commencement de cette semaine nous en annoncent un nouveau qui ne peut manquer de rencontrer une approbation générale et d'avoir un plein succès, quand on le voit en si bonne main. C'est une preuve de plus, parmi tant d'autres, du bel usage que la respectable et précieuse Maison de St. Sulpice sait faire de ses richesses. Nous ne savons pas ce que va dire, pour déprécier ce nouvel acte de bienfaisance, notre confrère le *Castor*. Car quoique nous soyons loin d'être admirateur du luxe et de la prodigalité, et que nous les croyons condamnables partout où ils se trouvent, nous devons avouer que nous avons été plus que surpris d'en voir accuser le Séminaire de Montréal. Si nous n'avions été persuadé du contraire, nous aurions été tenté de croire qu'il y avait dans cette attaque plus que sévère, autant et peut-être plus de jalousie et d'aversion religieuse que de philanthropie et de charité. Car nous savons que l'or des églises a toujours fait mal aux yeux de ceux qui n'ont pas la véritable foi ou chez qui elle est éteinte. Aussi ne manquent-ils jamais de censurer les bienfaiteurs d'une Religion dont la gloire est pour eux un martyre. Mais on sait bien que ce n'est pas tant à ses ministres qu'on en veut, qu'à la Religion elle-même. Et puis de quel droit viendrait-on s'ingérer de régler ce qui convient à la dignité du culte catholique? D'ailleurs il nous semble que la multiplicité des nouveaux établissements de bienfaisance dans notre ville, la libéralité et l'empressement avec lesquels le Séminaire vient au secours de tous les besoins et de toutes les misères, auraient dû mettre cette maison et Montréal à l'abri de tout reproche de ce côté-là. En vérité nous ne savons à quoi attribuer cette attaque. Le triomphe du catholicisme ferait-il donc mal à la conscience du censeur? Se mettrait-il à crier: *ut quid perditio hæc*, pour faire prendre le change? Heureusement que notre belle et glorieuse cité connaît son devoir. Elle sait se montrer digne d'elle-même et de la grandeur à laquelle elle est appelée. Il suffit de lui montrer du bien à faire pour la voir aussitôt à l'œuvre. On trouvera dans une autre partie de notre feuille ce que dit la *Minerve* sur le nouvel établissement dont il s'est agi, dimanche dernier, à l'église paroissiale que notre confrère a désignée, encore faussement, sous le nom de *Cathédrale*.

Les nouvelles des républiques argentines, surtout du nouvel état oriental de l'Uruguay dont Montevideo est la capitale, continuent toujours à être sans résultat final. Il ne paraît pas encore facile de prévoir quand pourront finir ces dissensions intestines.

L'expulsion arbitraire de M. le curé de Genève paraît avoir causé une grande agitation dans les cantons catholiques et réveillé l'attention du Piémont. La cour de Turin semble vouloir s'occuper de cette affaire et prendre

l'initiative pour engager la France à en faire autant. L'honneur de la France et du Piémont est, dit-on, engagé à maintenir la liberté de la religion catholique dans le canton de Genève composé de communes cédées à la Suisse en 1815, par ces deux puissances, avec la garantie de la liberté de conscience et de religion.

La question de la liberté d'enseignement va bientôt être matière de discussion dans la chambre des députés. Les débats ont déjà commencé dans les bureaux de la chambre. La commission a manifesté une grande divergence d'opinion. M. Thiers ex-ministre paraît s'annoncer comme le champion de l'université. Il y aura probablement MM. de Salvandy et de Carné contre le monopole. Ce dernier surtout défendra l'opinion catholique.

Il paraît que les guerres qui menaçaient le royaume de Maroc de la part de Madrid et de la France n'auraient aucune suite. L'Angleterre a déjà fait accepter sa médiation à l'Espagne, et le *Journal des Débats*, à Paris, donne fortement à entendre que le ministère français se contentera d'une réparation de la part de l'empereur marocain, pour conserver la cordiale entente avec le cabinet de St. James.

Nous avons le plaisir de pouvoir donner aujourd'hui le morceau que nous avons promis l'an notre numéro du 26, et que nous avons reçu trop tard pour celui de mardi dernier. L'auteur nous avait d'abord donné à entendre qu'il nous passerait par la suite l'entretien tel que représenté, mais en nous faisant tenir le fragment que nous donnons aujourd'hui, il nous fait espérer encore quelque chose de mieux. A la sollicitation de plusieurs de ses amis, M. le préfet des études du collège de St. Hyacinthe serait presque décidé à combiner son travail et à en faire un ouvrage, si nous pouvions trouver un assez grand nombre de souscripteurs pour couvrir les frais. Ce travail serait un volume in-8vo. de plus de 150 pages, qui pourrait être terminé dans trois mois. La matière en serait des plus intéressantes. Le nom de Rome ancien et de Rome moderne suffirait déjà seul pour intéresser. Mais l'auteur, avec ce talent qui lui est ordinaire et qui sait si bien embellir tout ce qui sort de sa plume, traiterait encore plusieurs questions des plus utiles et des plus avantageuses, telles que la nature et le principe des beaux-arts, la comparaison des anciens et des modernes, ou de l'art païen et de l'art chrétien, le meilleur mode de soulager la misère etc. etc. Comme nous savons qu'il serait beaucoup moins dispendieux de faire paraître cet ouvrage sur notre feuille et d'en tirer à mesure le nombre d'exemplaires qu'on désirerait, (comme nous avons fait pour la *Ville des Amnésés*), nous prions ceux qui voudraient se procurer l'ouvrage projeté de M. Raymond de vouloir bien nous en donner connaissance au plutôt, afin que nous puissions prendre des mesures en conséquence. Le prix du volume broché sera tout au plus de deux chellings. Nous avons souvent entendu faire aux Canadiens le reproche de timidité et d'apathie, quand il s'agissait de publier leur production; voici une publication qui se présente, bien propre à faire honneur aux Canadiens et bien capable de nous laver de ce reproche, nous espérons donc aussi qu'il ne manquera pas de Canadiens pour seconder une si belle et si honorable entreprise. Voici le fragment dont nous venons de parler.

Pour moi je ressentais se resserrer de plus en plus les liens qui m'attachaient à la première ville du monde. On est là dans une atmosphère où l'âme se sent épurée, agrandie; on ne vit que de grandes idées, de sublimes émotions. Tous les jours mon intelligence, mon cœur, mes sens trouvaient à Rome de nouveaux attrait. Le charme de sa situation, les graves pensées que ses ruines font naître; la jouissance que donnent à l'âme les merveilles de l'art, qu'on y admire en tout genre; les émotions religieuses que produisent ses sanctuaires, ses cloîtres, ses solennités; ses magnifiques institutions de bienfaisance, et l'accueil cordial qu'on y reçoit, tout cela enchaîne, fixe dans cette cité. On voudrait y prolonger son séjour, que dis-je, on voudrait y vivre, y mourir. On se prend à regretter que la nécessité, des liens étroits, des devoirs à remplir obligent à vivre loin de cette terre de grands souvenirs, d'étonnantes merveilles. C'est ce que nombre d'étrangers ont éprouvé à Rome. Aussi c'est avec une grande tristesse qu'on voit à river le moment où il faut partir. On s'arrache avec peine de ce sol fameux. Oh! ce fut un jour amer pour moi que la veille du départ. J'allai voir pour la dernière fois tant de lieux, tant de monuments qui m'avaient charmé. Chaque pierre, chaque ruine semblait me dire: Regarde moi bien, pour savoir comment je suis faite, pour emporter et conserver longtemps l'impression que je te donne. Qu'il m'en coûtait surtout de quitter St. Pierre! Je saluai avec amour la sublime basilique, je descendis avec lenteur les vingt et un degrés, arrivé à l'extrémité de la place, je m'arrêtai pour la contempler; encore une fois. Et enfin faisant un effort pour en arracher mes regards, je m'écriai tout ému: Adieu, adieu, chef-d'œuvre de l'art, mo-

nument triomphal de la Religion... Le lendemain, au lever du soleil, je quittais la ville éternelle. En roulant sur la voie appiennese, au milieu de ruines et des tombeaux, je détournais souvent la tête pour porter mes regards sur ce qui pouvait m'apparaître encore de la cité, reine du monde, que je quittais pour toujours.

Et moi aussi, reprit un autre interlocuteur, et moi aussi j'ai quitté Rome avec un serrement de cœur. Chaque fois qu'en quittant un lieu remarquable par la magnificence de sa situation, par les souvenirs qu'il rappelle, par les monuments de l'art qu'on y admire, on jette sur ce lieu un dernier regard, et qu'on dit: Adieu, jamais je ne te reverrai, il t'y a toujours alors de la tristesse dans l'âme, et quelquefois des larmes dans les yeux. Mais si je quittai Rome avec peine, jamais je n'ai désiré y fixer mes jours. C'est qu'une autre patrie était toujours présente à mes souvenirs. Elle attirait mon cœur par un instinct secret, et j'attendais sans cesse sa douce voix me répétant: reviens, reviens au sol que tes premiers pas ont foulé. O terre du Canada, en proie aux rigueurs d'un climat glacial, les frimats de l'hiver te couvrent six mois de l'année, la douce verdure qui sourit sans cesse à la belle Italie n'étend ses charmes sur ton sol que pendant quelques jours rapides; les fleurs ne t'envoient qu'un parfum fugitif, et puis la gloire n'a pas encore fait briller sur toi ces rayons dont elle illumine les pays fameux que j'ai visités. Et cependant dans des climats plus favorisés, sous le beau ciel de l'Ausonie, dans les cités où tant de pompe, tant de grandeur, tant de souvenirs attachent l'imagination et le cœur, dans la ville des Césars et des Pontifes, dans la ville éternelle, à Rome, pour tout dire en un mot, oui à Rome même le souvenir de ma terre natale était toujours présent à mon âme. La vie ne m'était pas agréable loin de la terre où fut mon berceau, loin des nuages sous lesquels coula mon printemps. Les voix bruyantes des siècles dont les clameurs semblaient s'élever avec tant de force en ce séjour, ne m'empêchaient pas d'entendre les voix lointaines de tout ce qui m'était cher là-bas, par delà les hautes montagnes, par delà les terres étendues, par delà l'immense océan. Au milieu des ruines gigantesques du Colysée, les humbles édifices de mon village demeuraient tout entiers dans mon imagination. En vain Rome m'étalait ses charmes, en vain cet aimant secret que possède la reine des cités attirait mon cœur, je me disais: Je retournerai à la terre de la patrie, j'irai avec joie souffrir à son air glacial. Je quitterai ces lieux où le pied ne peut fouler le sol sans remuer une poussière brillante, où chaque pierre a un nom qui depuis vingt à trente siècles retentit à la mémoire des hommes et j'irai mêler mon obscurité personnelle à celle de mon pays, qui jeune encore n'a pas fait de bruit qui ait son écho par le monde.

Mais après tout, ce pays n'a-t-il pas sa beauté propre que l'étranger lui aussi pourrait admirer! En est-il beaucoup parmi ceux que nous avons parcourus qui l'emportent sur le nôtre, pour la variété des sites, pour à-tout si gracieux, si pittoresques, si majestueux dans le Canada? Ah! sur les bords de ces fleuves de l'Europe, qui dans un lit étroit, ne traînent que des eaux limoneuses, combien de fois j'ai regretté le cours limpide, les belles ondes de ces rivières, qui traversent en tous sens notre patrie, formant çà et là de jolies cascades, ou de sublimes cataractes. Et où avez-vous vu quelque chose ressemblant à ce roi des fleuves, qui fier, de rouler dans son cours les eaux de cinq lacs ou plutôt de cinq mers, étend d'abord majestueusement ses ondes entre des rives ornées de grandes villes ou de beaux villages, et plus loin n'a pour bords que de hautes montagnes aux flancs escarpés et aux formes pittoresques?

Et la patrie pour nous n'a-t-elle de charmes que dans ses beautés naturelles? Oh! lorsqu'on passe au milieu des peuples chez lesquels le bon moral a été affaibli dans plusieurs classes de la société, on se prend alors à regretter la simplicité, et l'honnêteté des mœurs de son pays. Les étrangers mêmes les admirent et les vantent, j'en ai reçu un témoignage dans une occasion que je ne pourrai jamais oublier. Nous quittions Naples; nous traversions la baie la plus belle de l'univers; nous avions sous les yeux ces rivages enchantés bordés de villes fameuses; nous contemplions le Vésuve dont la fumée s'élevait dans les airs; nos regards étaient ravis de cette terre, de cette mer, de ce ciel chantés par les poètes. Quand cette espèce d'ex-tase où nous plongeait ce tableau magique fut passée, la conversation s'engagea entre les nombreux passagers du vaisseau à vapeur, sur le caractère du peuple que nous venions de quitter; et elle amena par comparaison divers jugements sur les mœurs des principales nations européennes, sous le rapport de l'hospitalité surtout. J'ai vu bien des peuples, dit un gentilhomme Anglais, chez qui tout annonçait une position élevée dans la société, j'ai vu bien des peuples, mais dans mes longs voyages en plusieurs parties du monde, je n'ai trouvé nulle part une hospitalité aussi cordiale, aussi bienveillante, des mœurs aussi simples, aussi honnêtes que chez le peuple du Bas-Canada. A ces mots, je sentis mon cœur canadien battre d'un noble orgueil, et il me semblait que ces lieux, que nos regards contemplaient, si faibles par la puissance, les exploits et le génie, enviaient la belle et pure gloire que ce témoignage venait de donner à mon humble patrie. J'ai souvent entendu, renchérisse, à Paris, devant des réunions d'hommes distingués, un hommage semblable à mon pays par un illustre prélat qui ne manque jamais l'occasion d'exprimer toute la sympathie qu'il conserve pour le Canada, et l'apathie, qu'on me permettrait de l'observer en passant, qu'il soutient par des actes, comme le prouve son généreux don de cent louis en faveur de nos compatriotes exilés.

Et bien, Messieurs, il m'était doux de retourner dans un pays où j'allais retrouver ce peuple dont au loin on vante les belles qualités. Oh! quand la

terre de la patrie frappa mes regards au retour; je la saluai avec une vive émotion de bonheur. Avec quel amour mon pied toucha le sol chéri. Qu'ils sont doux au voyageur les aspects de ces lieux qui dès le berceau frappèrent ses regards; qui furent les témoins des joies naïves de son enfance, des émotions et des espérances de sa jeunesse. Comme elle parle au cœur la terre qui habite ceux que l'on connaît, ceux que l'on aime, la terre qui recouvre les restes de parents et d'amis dont le souvenir est toujours vivant au fond de l'âme.

En revoyant les beautés de nos rivières, les charmes de nos campagnes, en me retrouvant avec tout ce qui avait excité mon affection; je remerciai la Providence de ce qu'elle avait fixé mon séjour terrestre sur le sol du Canada. Souvent sans doute le souvenir de ce que j'ai vu au delà des mers vient charmer mon imagination; mais je ne m'en trouve pas moins heureux de vivre sur cette terre chérie. Et nul autre désir ne s'allume en moi que celui de contribuer selon mes forces à ce qui peut faire son bonheur. Oh! que luttant contre des vices étrangers, elle conserve toujours cette fraîcheur, cette simplicité, cette honnêteté de mœurs qui font son bonheur et sa félicité; et que l'éducation s'y développant de jour en jour, lui prépare cet éclat des lettres et des arts dont elle aussi est appelée à briller, afin que la renommée publie son nom partout où elle va répandant la gloire.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

CANADA.

C'est avec un profond sentiment de reconnaissance, qu'hier à la messe paroissiale, nous avons entendu monsieur le supérieur du séminaire, annoncer l'établissement d'un livre de bons livres, dans cette ville, et recommander cette œuvre intéressante, à la charité des citoyens, avec cette oration qui prend sa source dans un cœur dévoué à tout ce qui peut contribuer au bonheur de tous.

Le zèle de monsieur le supérieur n'a pas été infructueux: son appel a été entendu, une œuvre aussi éminemment religieuse et nationale, ainsi qu'il l'a si justement appelée, a excité toutes les sympathies; on s'est empressé de se rendre à l'assemblée indiquée: le premier noyau d'une association a été formé; une rétribution annuelle assez minime (cinq chelins) donne le droit d'en faire partie; mais une contribution si faible n'a pas paru suffisante à un grand nombre de membres de l'assemblée, ils ont cru devoir ouvrir en même temps une liste de souscriptions volontaires sur laquelle se sont déjà inscrits des noms qu'on est accoutumé à voir figurer dans toutes les bonnes œuvres; à ceux-ci, vont s'en joindre beaucoup d'autres, nous n'en doutons pas; dès que l'existence de cette œuvre nouvelle sera parvenue à la connaissance de tout le monde.

Honneur donc au digne pasteur qui sait si bien prendre l'initiative dans toutes les occasions où il peut être utile à la religion et à la patrie! Honneur aux habitants de Montréal auxquels il suffit de retracer la route du bien pour qu'ils s'empressent de la suivre! Grâce à cet admirable concert, une sainteté littéraire va être mise à la portée de tous nos concitoyens, toutes les classes pourront venir, sans obstacle, comme sans danger, puiser à cette source pure des connaissances intellectuelles qui leur parviendront dégagées de ses substances vénéneuses, funeste alliage que n'y mêle que trop souvent l'esprit d'impunité et de libertinage.

Par là, on pourra reconnaître parmi nous, comme déjà on l'a vu si souvent ailleurs, que la religion, bien loin d'être ennemie des lumières, ne court de tout son pouvoir à les propager, car elle n'ignore pas que l'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu.

On nous informe qu'on recevra à la bibliothèque, Place d'Armes, No. 8, à côté du bureau de la Fabrique, tous les jours de neuf heures à midi et demi, et de deux heures à cinq heures et demie, les contributions de ceux qui désireraient faire partie de l'œuvre des Lois livres; on recevra également les livres qu'on voudrait joindre à ceux que possède déjà la bibliothèque; on observe qu'on acceptera avec reconnaissance, non seulement des livres de piété, mais aussi les ouvrages de science, d'histoire, de littérature, de poésie, etc.; qui seront dignes, par les principes dans lesquels ils sont écrits, d'entrer dans une bibliothèque de bons livres.

On recevra aussi les souscriptions consacrées à la bonne œuvre. Une assemblée est convoquée dans la chapelle de la congrégation, dimanche prochain après vêpres.

Minerve.

Pèlerinage à Sainte-Anne du Nord.—Vendredi dernier jour de la fête de Sainte-Anne, le bateau à vapeur Charles Edouard a fait une excursion à ce lieu de pèlerinage où elle est particulièrement honorée. Il n'y avait moins de 220 pèlerins à bord. C'était tous des membres de la société de tempérance, premier ordre, auquel appartenent aussi tous les gens du bateau. Tels étaient, nous dit-on, la tranquillité et le recueillement religieux qui régnaient à bord, qu'on aurait cru être dans un lieu saint. Un grand nombre des passagers communieraient à la grand'messe à laquelle ils assistèrent tous. Le bon curé lui-même, pour que leur vœu pût s'accomplir eut la complaisance de retarder l'office pour eux, et ils eurent la satisfaction d'entendre un très-beau sermon approprié à la fête. Tous désiraient assister aussi aux vêpres; mais le capitaine craignant le mauvais temps et l'embarquement étant difficile en cet endroit, ils furent obligés de partir plus tôt qu'ils n'auraient voulu.

Canadien.

ROME.

Le Diario di Roma, du 15, annonce que le Saint-Père vient admettre

parmi les membres de la Propagande le R. P. Juste de Cantorno, de l'ordre des Capucins, procureur du collège des Missions.

FRANCE.

Une intéressante cérémonie a eu lieu, le 25, au palais épiscopal de Marseille. La prière solennelle Fexi-Azen jouée, sous le général Comte, l'ami et le compagnon d'armes du brave général Aymar, a reçu des mains de Mgr. Mazenod le sacrement du baptême; puis son mariage avec le général a été béni suivant le rite catholique. Après quoi, Mgr. l'évêque de Marseille a baptisé, sous trois enfants.

Plusieurs journaux ont annoncé, d'après le Constitutionnel, que l'église de Sainte-Genève, devenue depuis 1830 une espèce de nécropole païenne, allait être rendue au culte à l'occasion du prochain anniversaire des journées de juillet. Quand une nouvelle favorable à la religion sort des bureaux de ce journal, nous sommes très-peu pressés d'y croire et de la répéter. Voici cependant ce que des informations exactes nous ont apprises à ce sujet. L'autorité ecclésiastique diocésaine n'a fait aucune démarche auprès du gouvernement: le moment lui eût sans doute paru très mal choisi. Mais un député dont l'âme élevée s'inspire de toute pensée généreuse, M. le comte de Salvandy, a pris l'honorable initiative de cette tardive réparation, dans un rapport qu'il a été chargé de présenter à la chambre. Cette pensée a trouvé un noble écho dans la chambre des pairs: M. le comte de Beugnot, au nom d'une commission spéciale, chargée de l'examen du projet de loi relatif à l'achèvement des abords du Panthéon, a exprimé le même vœu dans les termes suivants:

Vous pouvez maintenant, Messieurs, apprécier le mérite des améliorations qui vont être apportées à la place du Panthéon et aux abords de ce temple qui, bientôt, se trouvera au milieu d'une place spacieuse et régulière, à l'ornement de laquelle concourront plusieurs édifices d'une bonne architecture et des rues vastes et bien ménagées. Rien ne manque plus à la décoration extérieure d'un des plus beaux monuments de la capitale: mais nous devons le dire, il restera encore à lui rendre la vie et à le tirer de la solitude où il languit. Lorsqu'en 1806 Napoléon, voulant continuer et rendre durable l'œuvre de l'Assemblée constituante, ordonna que les cendres des grands hommes y seraient déposées, avec solennité, il prescrivit en même temps que cet édifice reprendrait son ancienne dénomination et que le chapitre métropolitain, augmenté de six membres, serait chargé de desservir l'église de Sainte-Genève, parce qu'il savait que l'union des idées religieuses à la reconnaissance nationale donne à ce sentiment plus de force et de stabilité. Nous partageons donc pleinement le vœu manifesté par la commission de la chambre des députés, pour qu'une destination à la fois pieuse et patriotique soit rendue au Panthéon et pour que le symbole de la liberté du monde reparaisse au sommet de ce noble édifice.

Non-ne savons si un vœu si légitime et si éloquentement motivé sera bientôt accueilli par le gouvernement. Pour nous, si nous désirons cette juste réparation des profanations de 1830, c'est peut-être moins encore dans l'intérêt de la Religion, qui les a si vivement déplorées, que pour l'honneur d'une nation qui, se disant chrétienne, a commencé par écarter de la tombe des morts qu'elle voulait glorifier, la prière et les saintes espérances de l'immortalité, pour l'abandonner à la solitude de l'indifférence religieuse ou à la vaine curiosité des étrangers.

ANGLETERRE.

Situation du Puseyisme.—La lutte engagée, en Angleterre, entre les disciples du docteur Pusey et leurs antagonistes, se poursuit au sein des universités et dans les paroisses. Tandis que le journal Britanni demande que M. Scott Murray soit condamné, par la chambre des communes, à se soumettre à une nouvelle élection pour avoir embrassé la foi catholique, les fabriciens de la paroisse de Ware ont obtenu l'autorisation de poursuivre leur curé devant une cour ecclésiastique pour certaines innovations attachées au puseyisme.

Les bryan meetings d'Exeter-Hall retentirent de cris d'épouvante, et dans la plupart de ces assemblées, les orateurs se sont donné le mot d'ordre afin de crier, de toute la force de leurs poumons, contre les dangers du papisme, qui, pour arriver à corrompre plus facilement les masses, s'est caché sous le manteau du puseyisme. A Oxford, le différend soulevé entre M. McMullen, aspirant au grade de bachelier en théologie, et le professeur Hampden, n'est pas encore vidé. Il a déjà été tenu quatre réunions sans que M. McMullen ait pu triompher des obstacles qu'oppose à son admission un professeur hostile aux doctrines enseignées par l'école à laquelle il appartient.

Le 21 mai, les puseyistes ont présenté au vice-chancelier une requête à l'effet d'obtenir un nouveau règlement sur les épreuves d'examen. Ce projet annulerait toutes les dispositions actuelles des statuts relatifs à cette question, et offrirait aux aspirants plus de garanties contre l'arbitraire des professeurs. Avec de la patience et de la persévérance, les puseyistes parviendraient à vaincre leurs adversaires, dont la force repose sur certaines dispositions arbitraires de la loi, derrière lesquelles ils se retirent pour combattre.

Les puseyistes vont prendre leur revanche du procès et de la condamnation du docteur Pusey.

Un ami et admirateur de M. Newman, le révérend Charles Marriott, membre de l'université d'Oxford, attaché au collège d'Oriel, vient d'adresser une lettre au vice-chancelier, pour le prier de convoquer une commission d'hérésie (board of heresy) afin d'examiner des accusations qu'il porte contre le révérend James Garbett, professeur de poésie. Il lui reproche plusieurs té-

rosiens, avancée dans un sermon prêché tout récemment dans la chaire de l'université.

ECOSSE.

— Une nouvelle église vient d'être ouverte à la piété des fidèles, à Hawick, en Ecosse.

NOUVELLES POLITIQUES

CANADA.

— L'assemblée du rappel a eu lieu hier soir comme les journaux l'ont annoncé. Il y avait là plus de mille personnes, tant irlandais que canadiens. Jamais nous n'avons vu tant d'enthousiasme dans une assemblée politique ; et les orateurs irlandais ont contribué par leurs patriotiques et sympathiques harangues à développer ce zèle et cet amour pour la patrie si naturels et si puissants chez les irlandais. On a remarqué à cette assemblée beaucoup de canadiens. Les membres du comité ont collecté la belle somme de £50, ce qui prouve que l'enthousiasme des irlandais n'est pas un vain enthousiasme. Avec un tel peuple que ne peut pas faire O'Connell ?

ANGLETERRE.

— Les embarras politiques croissent sur les pas de sir Robert Peel. C'en est un encore que la démission de lord de Grey, gouverneur-général de l'Irlande. Dans la situation où est ce pays, le ministère a besoin d'un représentant expérimenté et parfaitement instruit, par sa propre observation, de toutes les circonstances locales. Sir Robert Peel l'a bien senti, et c'est bien malgré lui que la démission dont il s'agit est devenue officielle. Voici ce qui s'est passé.

On se rappelle qu'une correspondance ministérielle, sur l'application des revenus de l'église d'Irlande à l'éducation nationale, a été divulguée à la grande surprise et au grand mécontentement du gouvernement. Cette affaire nécessita des explications délicates, et fut pour le gouverneur de l'Irlande une source de dégoûts qui l'amènèrent à offrir sa démission. Mais le ministère, étant engagé dans la procédure contre O'Connell, l'événement était incertain, et l'agitation des populations irlandaises avait besoin d'une surveillance intelligente et active. Le ministère fit comprendre à lord Grey qu'on ne pouvait accepter sa démission et qu'il fallait qu'il la retirât. Le gouverneur-général prit un moyen terme et il consentit à rester dans l'exercice de ses fonctions, mais il maintint sa démission.

Aujourd'hui, le procès d'O'Connell est terminé en ce qui concerne l'interdiction de la justice irlandaise. Le pays est resté tranquille ; personne, ainsi que l'a dit un conservateur dans un meeting de son parti, ne s'est pendu. Lord Grey est revenu à la charge, et force a été au ministère de consentir enfin à sa retraite. Mais comme il s'attendait bien à voir cet incident produire une grande sensation en Angleterre comme en Irlande, il s'est empressé de déclarer que cette retraite n'avait pas d'autre cause que la santé du noble lord, et que la politique y était totalement étrangère. Cela suffit, dit le *Globe*, pour faire croire qu'elle est due exclusivement à la politique.

— Une conversation s'est établie le 25, dans le parlement anglais, entre lord Russell et sir Robert Peel, au sujet du Maroc. Nous reproduisons seulement la réponse du premier ministre, parce qu'elle fait assez connaître le sens et la portée de l'interpellation de son interlocuteur.

Sir Robert Peel. — Je partage l'opinion du noble lord sur l'importance des états du Maroc pour l'Angleterre. Il est impossible de songer à ces états et à leur condition actuelle, sans s'y intéresser vivement. Les relations qui ont existé depuis si long temps entre l'Angleterre et le Maroc, la fidélité avec laquelle cet empire a toujours tenu ses engagements, son caractère et sa position géographique, tout contribue à appeler un vif intérêt sur la situation très menacée de cet empire. Le gouvernement français est entré dans des explications complètes sur l'état de ses relations avec le Maroc ; il a déclaré positivement, qu'il a le plus vif désir d'éviter les hostilités ; il a exposé les circonstances qui ont amené la rupture. Lorsque le chef qui a su résister aux Français dans le nord de l'Afrique, et qui s'était distingué par sa valeur et sa persévérance, fut serré de près, il se réfugia sur le territoire de Maroc. Là, il réorganisa ses forces, et il fut mis en état par les sujets de l'empereur, si ce n'est par l'empereur lui-même, de recommencer les hostilités.

Il y a eu une collision fort vive entre les troupes françaises et les soldats marocains. Une conférence, à l'amiable, en lieu plus tard, eut lieu pendant cette conférence, suivant la dépêche télégraphique, que les Français ont été attaqués. Je n'en sais pas plus, au sujet de cette rencontre, que ce que dit le télégraphe. Le gouvernement français a déclaré en outre, qu'il était loin de ses désirs d'entrer, en hostilités, avec le Maroc, et qu'il regrettrait de s'y voir contraint. Le gouvernement français nous a communiqué ses vues générales adressées à l'empereur, et de la manière dont il comptait obtenir les satisfactions demandées, ce qui comprenait les instructions générales à l'amiral.

Je pense que le noble lord n'attend pas de moi que je lui explique l'objet de ces instructions. Je compte implicitement sur les assurances que j'ai reçues, et elles sont satisfaisantes. Je suis certain que le noble lord n'exigera pas de moi de plus amples détails. Lorsque viendra le moment où des considérations de devoir public ne m'empêcheront pas de parler, je ne verrai aucun inconvénient à être plus explicite.

Lord J. Russell. — Je n'insisterai pas, quand à présent, mais le très-honorable baronnet vaudra bien m'excuser si, plus tard, je reviens sur la question.

LES INCONVENIENS DE LA CÉLÉBRITÉ.

La célébrité est sujette à bien des caprices et à bien des inconvénients ; souvent un rien la fait maître et la développe de la façon la plus indiscrette ; quelquefois elle s'empare de celui qui ne la cherchait pas, et elle l'affuble d'une gloire dont il ne lui est pas permis de se débarrasser. Un avocat de province, que nous demanderons la permission d'appeler Marcadier, bien que ce ne soit pas son nom, vint passer à Paris une partie des vacances dernières. M. Marcadier est un homme grave, instruit, fait pour arriver à tout, et aspirant à quitter le barreau pour exercer des fonctions plus positivement lucratives. Pendant son séjour à Paris, il dîna chez un de nos plus célèbres restaurateurs, avec quelques-uns de ses amis. Le repas fut fort gai ; l'entretien roula sur un parallèle entre la province et la capitale ; il y eut de bonnes raisons dites de part et d'autre. Soutenu par deux ou trois provinciaux, l'avocat défendit avec succès la cause de son clocher et fit ressortir sur divers points l'incontestable mérite de la province. Un des convives lança la discussion sur le chapitre de la cuisine. — Je me déclare incompetent, dit l'avocat ; je n'ai ni la science ni le talent nécessaires pour aborder ce sujet ; mais, s'il s'agissait seulement de consulter mon goût, je vous dirais que cette fricassée de poulet parisienne me paraît bien inférieure à celles qu'on me sert chez moi, et qui sont excellentes, grâce à un assaisonnement provincial, dont la recette est simple et facile.

— Voyons cette recette ? demanda le plus gourmand de la société.

L'avocat révéla le secret de sa cuisinière, et aussitôt celui qui l'avait interrogé appela le garçon et lui ordonna de faire apprêter immédiatement une fricassée de poulet selon la formule de maître Marcadier.

Un quart-d'heure après, le plat demandé fut servi ; les convives décidèrent à l'unanimité que c'était un mets délicieux, et l'avocat fut accablé de compliments qu'il reçut avec modestie, ne se doutant guère qu'un incident si futile devait avoir une certaine influence sur son devoir.

Le gourmand revint le lendemain chez le restaurateur et redemanda la fricassée de la veille ; les autres convives en firent autant les jours suivants, et la sauce importée par l'avocat de province obtint un succès de vogue dans l'établissement.

Cependant, maître Marcadier était retourné dans sa petite ville et il avait repris ses graves travaux, qu'il interrompait de tems en tems pour se rappeler au souvenir de ses protecteurs. On lui avait promis une place de substitut ; il n'y avait qu'une trentaine de noms inscrits avant le sien sur la liste des faveurs ministérielles ; et son tour ne pouvait pas se faire attendre plus de sept ou huit mois, au train ordinaire de l'administration judiciaire.

Six semaines étaient à peine écoulées depuis son retour dans ses foyers, lorsque le futur magistrat reçut le prospectus d'un journal qui se disposait à paraître sous le titre de *Gazette des Gastronomes*. Le fondateur de cette feuille écrivait à maître Marcadier qu'il espérait le compter au nombre de ses actionnaires et de ses rédacteurs.

Peu de tems après, un éditeur lui expédia les œuvres de Carême, sous prétexte qu'un amateur aussi distingué ne pouvait pas se dispenser de souscrire à la nouvelle édition de cet ouvrage, médité et composé par le plus grand praticien des tems modernes.

Ce fut ensuite une société gastronomique de Paris qui lui adressa un brevet de membre correspondant.

L'avocat ne comprenait rien à ces envois et à ces honneurs. Était-il l'objet d'une erreur, d'un quiproquo ou d'une mystification ? C'est ce qu'il se réservait d'apprendre à son prochain voyage à Paris, en supposant qu'il eût le tems de s'occuper de ces détails, car deux affaires importantes l'appelaient de nouveau dans la capitale : sa nomination au poste de substitut et son mariage avec une riche héritière.

Voici donc notre avocat qui, arrivé en toute hâte, il y a quinze jours environ, avec deux promesses en portefeuille : promesse de la place, promesse de la dot. Il court d'abord au ministère, on l'ajourne au lendemain, et le lendemain il lit dans le *Moniteur* une ordonnance qui donne sa place à ses concurrents. Etonné, désespéré, il adresse de justes plaintes à l'employé supérieur qui lui avait donné les espérances les plus formelles.

— Que voulez-vous ? lui répond le haut fonctionnaire, j'ai eu la main forcée ; et d'ailleurs, entre nous, cette place ne vous convenait pas. On vous envoyait dans un département qui offre peu de ressources à un gastronome de votre force. Nous trouverons sans doute mieux que cela d'ici à quelque tems ; nous tâcherons de vous établir confortablement dans le Périgord.

L'avocat n'eut pas le tems de répliquer ; son interlocuteur le quitta en toute hâte pour se rendre auprès du ministre, qui le faisait appeler.

—Allons! pensa Marcadier, j'attendrai encore; et, on attendant, je me marierai, cela m'aidera à prendre patience.

Et il se rendit chez son ami, le notaire qui avait arrangé ce mariage et qui devait le présenter à sa future. Mais le notaire lui dit:

—Il n'y faut plus penser, tout est rompu; le père de la jeune personne que je vous destinais vient de me déclarer qu'il ne voulait pas d'un gendre qui mangerait la dot de sa fille. Et la demoiselle s'est empressée d'ajouter, de l'air le plus digne, qu'elle se souciait fort peu de porter un nom aussi singulièrement célèbre que le vôtre.

—Célébre! moi! s'écria l'avocat; quel injuste soupçon!

—C'est ce que j'ai dit, reprit le notaire; mais ils ont refusé toute espèce d'explication. Il faut qu'un ennemi secret vous ait mis dans cette affaire. Mais consolez-vous, mon ami; je vous chercherai une autre héritière. En attendant, venez dîner avec moi.

L'avocat accepta. Ils se rendirent chez le restaurateur dont nous parlions tout-à-l'heure. —Je me souviens, dit Marcadier, que j'ai fait ici un excellent dîner l'année dernière.

—Voyons, reprit le notaire, vous êtes un homme de goût et de bon conseil, aidez-moi à faire le menu de mon festin.

L'avocat ouvrit la carte, la feuilleta, et arrivé à la page des entrées de volaille, il jeta un cri de surprise et d'effroi.

—Qu'est-ce donc? demanda le notaire.

—Voyez!

Le notaire lut au beau milieu de la page: Fricassée de poulet à la Marcadier.

—Voilà le mot de l'énigme! Tout s'explique maintenant!

—Oui vraiment, et je me souviens que votre ex-futur beau-père me disait, avec une intention maligne qu'il avait diné ici avant-hier avec sa fille.

L'avocat adressa de vifs reproches au chef de l'établissement, qui lui promit de faire imprimer de nouvelles cartes sur lesquelles son nom ne figurerait pas; mais il était trop tard, le coup avait porté, et maître Marcadier était irrévocablement classé parmi les gastronomes et les inventeurs culinaires de l'époque.

DÉCÈS.

—Décédé, le 29 à neuf heures du soir, après une maladie supportée avec résignation Jean Cypriot, âgé de 44 ans. Il laissait une épouse inconsolable, avec des enfants désolés pour déplorer sa perte; il fut bon époux, bon père, et il sera regretté de tous ceux qui ont eu l'avantage de le connaître. — *Communiqué.*

—En cette ville, vendredi soir, le 26, après une longue maladie, M. Michel Sindors, âgé de 55 ans. Il était doué d'une probité à toute épreuve et il jouissait de toutes les qualités qui constituent l'honnête citoyen, l'ami dévoué de son pays.

—Au couvent des Dames Ursulines des Trois-Rivières, le 23, la mère St. Thomas, âgée de 26 ans, nièce de Messire Cook, V. G. et curé des Trois-Rivières.

AVIS.

Un maître d'école bien recommandé sachant l'anglais demande une place dans un village. S'adresser à ce bureau pour plus amples informations.

TOUTES personnes qui doivent à feu M. J. Z. CARON vicaire-général, curé de St. Clément et celles qui ont quelque balance à faire sont priées de se présenter tous les MERCREDI et JEUDI prochain et suivants de chaque semaine à St. Clément au presbytère ou chez M. Les HAINAULT, N. P.

VENDREDI 7 août prochain à 9 HEURES A. M. seront vendus par ENCAN, au presbytère de St. Clément de Beauharnais, tous les meubles de ménage, les livres, les animaux et autres effets de la succession de feu M. J. Z. CARON.

ATTENTION.

LE SOUSSIGNÉ, à la sollicitation de plusieurs amis, se propose d'entreprendre la COLLECTION des comptes de ceux qui voudront bien lui confier, à des conditions raisonnables, (entendant parfaitement cette branche), soit à la ville ou à la campagne. Il fournira les meilleures recommandations d'honnêteté et de sobriété à ceux qui désireront l'encourager; il parle parfaitement les langues anglaise et française, ce qui est un avantage pour ceux qui font des affaires avec des personnes qui ne parlent qu'une seule langue. Les propriétaires de journaux, pamphlets, bureaux publics, etc. etc. sont respectueusement priés de faire attention à l'annonce du soussigné, principalement ceux qui sont dans la nécessité de faire collecter, ils y trouveront un avantage sensible. G. N. GOSSELIN.

N. B.—M. G. se chargera aussi de la distribution de lettres fanéaires, pamphlets, circulaires, ainsi que de l'agence des journaux etc. etc. S'adresser, rue Notre-Dame, chez M. C. P. Leprohon libraire ou au bureau de l'*Aurore*: rue St. Amable, près du marché-neuf.

Montréal, 24 juillet 1844.

AGENCE A NEW-YORK

Pour Ornaments et Objets d'Église,

AUSSI

Pour marchandises de tous genres.

AUX MESSIEURS DU CLERGÉ.

En venant solliciter les commandes des MM. du Clergé, le Sousigné, (d'après les rapports qu'il vient d'établir avec les principaux fabricants de Lyon) n'a pas eu mieux démontré les avantages offerts au Clergé du Canada, que par la communication de l'extrait suivant.

A. M. J. C. ROBILLARD, } LYON, 12 DÉCEMBRE 1843.
New-York, } "Nous sommes certains que les MM. du

Clergé des États-Unis et du Canada, trouveront de grands avantages à vous confier leurs ordres. Ils auront d'abord la facilité de CHOISIR SUR ÉCHANTILLONS et même de faire les modifications désirées, aux divers dessins qu'ils auront sous les yeux.

—Comme nous fabriquons expédiés (à moins d'ordres pour objets inférieurs), les marchandises, seront toujours d'une FRAICHEUR irréprochable.

—Sous le rapport des prix, vous n'aurez pas de concurrence possible, puisque nous vendons ici à des commissionnaires, qui expédient à d'autres commissionnaires, tandis que vos correspondans achètent comme s'ils étaient eux-mêmes en fabrique.

Afin d'offrir en assortiment et en prix tous les avantages des marchés de Paris et de Lyon, le sousigné vient de recevoir des principaux fabricants, les ÉCHANTILLONS LES PLUS RICHES de Chasubles, Dalmatiques et Chapes: Deaps d'or et d'argent; Satins et Soies façonnés dans toutes leurs variétés; aussi les échantillons de plus de 300 différents genres de Grand, Dentelles, Franges en or, argent, soie, coton et fil.

Les ordres qu'on voudra bien lui remettre et accompagner des explications les plus détaillées (pour éviter la moindre erreur), seront de suite expédiés aux fabricants et exécutés (sous un délai de 60 jour au plus) d'une manière à mériter l'honorable clientèle du clergé par le bon goût, la fraîcheur et surtout le prix des objets.

Chaque ornement pourra être importé, tout fait, ou au complet de l'étoffe et galons nécessaires à sa confection dans ce pays.

On s'attachera aussi aux genres les plus nouveaux dans l'exécution d'ordres pour Ostensoirs, Ciboires et autres objets en métal.

On pourra si on le préfère, s'adresser à quelque membre du clergé de New-York, pour faire un choix d'ornemens d'après les échantillons ci-dessus, ou remettre au sousigné des directions qu'il suivra toujours avec la plus grande attention.

J. C. ROBILLARD,
Marchand commissionnaire, No. 32, Beaver Street, New-York.
New-York, 15 juillet 1844.

MANUEL OU RÉGLEMENT DE LA SOCIÉTÉ DE TEMPERANCE, DEDIE A LA JENESSE CANADIENNE

PAR M. CHINIQUY, PRÊTRE, CURÉ DE RAMOURASKA.

LES PERSONNES qui désireraient se procurer le petit ouvrage ci-dessus, pour ont s'adresser au Bureau des MÉLANGES.

Prix: un schelling; dix schellings la douzaine.

N. B.—Cette réduction dans le prix de cet ouvrage est telle que ceux qui sont au fait des dépenses qu'occasionne l'impression d'un livre aussi volumineux, comprendront facilement qu'il n'y a que le désir de le répandre dans toutes les classes qui ont pu y donner lieu. On espère donc trouver une compensation dans l'empressement de chacun à en faire l'acquisition.

ÉTABLISSEMENT DE RELIURE.

CHAPELEAU & LAMOTHE,

Rue Ste. Thérèse, vis-à-vis l'imprimerie de MM. J. STARKÉ et Cie.

A VENDRE.

A CE BUREAU,
CANTIQUE pour la TEMPÉRANCE.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LERROUX, libraires de cette ville.

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re. insertion, 2c. 6d.
Chaque insertion subséquente, 4d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 2s. 1d.
Chaque insertion subséquente, 10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 4d.
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET, PRIN.

PUBLIÉ PAR J. B. DUPUY, PRIN.

IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.